



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50.00)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE CATENOY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 9 avril 2013, il est ordonné une enquête publique en vue de statuer sur la demande présentée par la Société CHEMTURA en vue de régulariser la situation administrative de ses activités de production de spécialités chimiques qu'elle exerce sur son site de Catenoy, Chemin du Trou Bleuët.

Le Préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande d'autorisation susvisée. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Toute information peut être demandée auprès de M. Jean-Pierre DUCROUX, Directeur Général de la société CHEMTURA, siège social Chemin du Trou Bleuët à Catenoy (60840), ou à la direction départementale des Territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement.

L'enquête se déroulera pendant 1 mois, du 6 mai au 6 juin 2013 inclus.

Durant cette période, le dossier comprenant la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et les plans des lieux concernant le projet, restera déposé à la mairie de Catenoy, siège de l'enquête, afin d'y être consulté, aux heures d'ouverture des bureaux, par toute personne intéressée.

Les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de dangers ainsi que le dossier de demande de régularisation administrative des activités exploitées sur le site de la Société CHEMTURA et l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement sont consultables sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).

Le public pourra formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Catenoy et/ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur, M. Gabriel GUITTENY, Assistant qualité chimiste en retraite, suppléé le cas échéant par M. Yves LE NORCY, Ingénieur, retraité de l'enseignement agricole privé.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Catenoy, aux jours et heures suivants :

Lundi 6 mai 2013, de 9 heures à 12 heures,
Mercredi 15 mai 2013, de 16 heures à 19 heures,
Mardi 21 mai 2013, de 14 heures à 17 heures,
Samedi 25 mai 2013, de 9 heures à 12 heures,
Jeudi 6 juin 2013, de 16 heures à 19 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement et aux mairies des communes concernées, ainsi que sur le site Internet de la préfecture de l'Oise (www.oise.gouv.fr).